

NOUVEAU !

STAGE DE FOOT

en partenariat avec



Séances techniques et activités extra-sportives

- Du 21 au 25 octobre
- De 9h à 17h (Accueil de 8h à 9h, et de 17h à 18h)
- Au complexe sportif du 8TER (rue de l'Yser)

Pour le stage de foot : les enfants seront accueillis directement au complexe sportif du 8TER.

Places limitées. Ouvert aux 8/9 ans et aux 10/12ans. Inscription à la semaine **UNIQUEMENT.**

ACCUEILS DE LOISIRS
SANS HÉBERGEMENT (ALSH)
Vacances d'automne 2024

OÙ ?

- **3/5 ans** • **6/7 ans** • **8/9 ans** • **10/12 ans**
- Charlemagne Victor Hugo Michelet La Tannerie

Points d'accueil : Michelet, Pasteur et Victor Hugo, de 8h à 8h30.

ACCUEIL / DÉPART

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30

- Accueil échelonné de 8h à 9h.
- Départs échelonné de 17h30 à 18h pour les enfants dont les parents travaillent.

COMMENT ?

Modalités d'inscription :

Avoir inscrit au préalable votre enfant à l'espace Famille et avoir réservé obligatoirement les présences.

Pour cela, deux possibilités s'offrent à vous :

1. De manière dématérialisée via l'application **B clic**
2. En retournant le coupon ci-dessous, à l'espace Famille de l'Hôtel de Ville ou du Centre Administratif (rue de Schwerte) **avant le 4 octobre 2024.**

(PARTIE À REMETTRE À L'ESPACE FAMILLE)

Nom et prénom de l'enfant :

3-5 ans 6-7 ans 8/9 ans 10-12 ans **Point d'accueil :**

	Lundi 21/10	Mardi 22/10	Mercredi 23/10	Jeudi 24/10	Vendredi 25/10
Journée					
Stage foot 8/9 ans					
Stage foot 10/12 ans					
	Lundi 28/10	Mardi 29/10	Mercredi 31/10	Jeudi 31/10	Vendredi 01/11
Journée					Férié

RAPPEL : Nous vous prions de bien vouloir vérifier votre réservation car la facture sera établie en fonction des dates retenues. Toute absence doit être justifiée par un certificat médical, à remettre impérativement au service Petite Enfance/ Enfance-Jeunesse avant le 6 novembre 2024. Sans cela, les dates réservées vous seront facturées au taux plein (CAF non déduite). L'Aide aux Temps Libres (ATL) de la CAF, à hauteur de 3,40 euros par jour, n'est déduite qu'à partir de 4 jours de présence, consécutifs ou non.

Je soussigné(e) :

reconnais avoir pris connaissance des modalités de réservation.

Signature obligatoire :

à Béthune le :